



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte**



**\*15099567\***

Déposé au Greffe du  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIÈGE  
division de Verviers  
- 1 JUL. 2015

Le Greffier  
Greffé

**N° d'entreprise :** 406630928

**Dénomination** Royal Club Sportif Stavelotain  
(en entier) :

(en abrégé) : RCSS

**Forme juridique :** Association sans but lucratif

**Siège :** 4970 STAVELOT, Pré-Messire, 24

**Objet de l'acte :** MODIFICATION DES STATUTS, DEMISSIONS, NOMINATIONS

Le vingt-deux juin deux mille quinze, l'assemblée générale statutaire des membres de l'Association sans but lucratif Royal Club Sportif Stavelotain ayant son siège social à 4970 Stavelot, Pré-Messire, 24 RPM Verviers n° 406,630,928, a pris les résolutions suivantes:

**1° MODIFICATION DES STATUTS**

Le premier paragraphe de l'article 14 des statuts déposés le 14 juillet 2008, modifié le 05 janvier 2011 est supprimé et remplacé par le texte suivant : "il doit être tenu au moins une assemblée générale chaque année, entre le premier avril et le trente juin"

**2° DEMISSIONS**

L'assemblée générale prend acte de la sortie des administrateurs suivants:

- 1) Monsieur REINKIN Yves, né le huit mai mil neuf cent soixante, domicilié à Stavelot, Les Burziheids, 6, ayant remis sa lettre de démission d'administrateur, président, en date du sept septembre deux mille quatorze. Il reste membre effectif de l'association.
- 2) Monsieur FOCQUET Marc, né le vingt-quatre mars mil neuf cent trente-cinq, domicilié à 4970 Stavelot, Basse Levée, 12A, suite à son décès survenu le trente et un juillet deux mille quatorze.
- 3) Monsieur CLOSE Bernard, né le vingt-sept juillet mil neuf cent cinquante-sept, domicilié à 4970 Stavelot, rue des Tanneries, 13, suite à son décès survenu le quatre février deux mille quatorze

**3° NOMINATIONS**

- 1) Conformément à l'article 22 de statuts les administrateurs SYNE André, ORBAN José, ROBERT Christian étaient sortant et rééligibles. L'assemblée générale les ont reconduits à l'unanimité pour une durée de deux ans.
- 2) Les administrateurs ont ensuite désigné à l'unanimité Monsieur ORBAN José, administrateur, né le six mai mil neuf cent cinquante-trois, domicilié à 4970 Stavelot, Somagne, 1C, en qualité de président. Celui-ci accepte.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature

Réservé  
au  
Moniteur  
belge

Volet B - suite

En annexe le PV de l'assemblée générale du vingt-deux juin deux mil quinze ainsi que le bilan comptable de l'exercice deux mil quinze.

Le secrétaire, Bastin Georges

Le président, Orban José

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.

**Au verso** : Nom et signature